

Présentation et conditions de participation

	Boutique éphémère	Exposition / vente de Gurgy
Lieu	Centre-ville d'Auxerre	Espace Culturel de Gurgy
Nombre de participants	5 (à voir)	7 ou 8
Dates	1 ^{er} au 30 juin ou 2 au 31 juillet	3 au 25 juillet
Jours et heures (seront confirmés)	du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h	Tous les jours de 10h à 18h
Activité	Métiers d'art	Métiers d'art
Conditions d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrit à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou adhérent à l'Association des Artisans d'Art de l'Yonne - offre complémentaire au centre-ville (en termes de diversité et/ou de qualité) - activités/produits répondant à une demande des touristes et/ou de la population <ul style="list-style-type: none"> - vente directe possible ou sur commande - effectuer des démonstrations ou des animations au moins une fois par semaine -disposer d'outils numériques (site internet, réseaux sociaux) pour promouvoir son activité et la boutique - disponibilité pour assurer les permanences 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrit à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ou adhérent à l'Association des Artisans d'Art de l'Yonne - activités/produits répondant à une demande des touristes et/ou de la population <ul style="list-style-type: none"> - si possible, effectuer des démonstrations ou des animations -disposer d'outils numériques (site internet, réseaux sociaux) pour promouvoir son activité et l'exposition/vente - disponibilité pour assurer les permanences
Tarif	100 € par mois	Gratuit

suite	Boutique éphémère	Exposition / vente de Gurgy
Mobilier	non fourni	tables, chaises et grilles d'exposition fournies (sous réserve de disponibilité)
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> - respect des conditions d'inscription - diversité des activités représentées <li style="padding-left: 20px;">- qualité du travail - artisans de l'Auxerrois privilégiés en cas d'activité et qualité similaire - inscrits à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat privilégiés 	<ul style="list-style-type: none"> - respect des conditions d'inscription - diversité des activités représentées <li style="padding-left: 20px;">- qualité du travail - artisans de l'Auxerrois privilégiés en cas d'activité et qualité similaire - inscrits à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat privilégiés
Date limite des inscriptions	5 mai	5 mai
Comité de sélection (à confirmer)	13 mai	13 mai

Pièces à fournir pour candidater

- dossier de candidature
- plusieurs photos de vos réalisations (format jpeg)
- calendrier des disponibilités pour assurer les permanences

Ensuite : pièces à fournir si votre candidature est retenue

- attestation d'assurance
- fiche de mise à disposition des œuvres
- règlement approuvé et signé

Contact : Thierry HUMBLLOT

Courriel
Téléphone
Courrier

thumblot@artisanat-bfc.fr

03 86 42 05 89 / 06 88 97 53 56

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région
Bourgogne Délégation Yonne – 56 Rue du Moulin
du Président 89000 Auxerre